



Groupe au Conseil Général
de la Commune de Haute-Sorne

Contact : Céline Grellier
Date : 08.05.2018

Question écrite N° : 30

Marchés publics

Qui ou quel service au sein de notre commune de Haute-Sorne vérifie que chaque adjudication est faite en respect des directives cantonales en la matière ?

Ou le Conseil Communal fait appel à un tiers externe pour valider ses pratiques ?

Combien de fois et dans quel-s dossier-s, le Conseil communal a-t-il vérifié auprès du Canton que nous procédions de manière adéquate ?

Merci de votre collaboration et de vos renseignements

Groupe Haute-Sorne Avenir

Céline Grellier